



La lettre d'ici et d'ailleurs

n° 34 février 2013

Résistant et déporté, le diplomate Stéphane Hessel, décédé à l'âge de 95 ans le 27 février, était un défenseur ardent de la cause des immigrés et des sans-papiers, devenant en 1996 la figure de proue des médiateurs après l'expulsion de l'église parisienne Saint-Bernard. A sa suite, soyons donc, nous aussi, « indignés des conditions indignes » dans lesquelles vivent au quotidien des familles étrangères et migrantes afin de ne jamais être habitués de la misère humaine.



Sichem s'est associé à la Pastorale des Migrants pour animer la journée « mondiale diocésaine » du réfugié et du Migrant qui s'est tenue à la Paroisse St Vincent de Paul. Seize nationalités étaient représentées (Brésil, Colombie, Argentine, Espagne, Angleterre, Allemagne, Maroc, Algérie, Cameroun, Sénégal, Roumanie, Sri Lanka, Inde, Syrie, Jordanie, France, et ont favorisé une ambiance joyeuse et fraternelle. Toute l'après midi, des artistes ont interprété des chants, des danses ou des scénettes interculturelles et interreligieuses devant 150 personnes.

Espace interculturel. Groupe de « Femmes de Toulon et d'Ailleurs »

7 février : les femmes ont organisé avec France Terre d'Asile un repas pour le départ de deux femmes (afghanne et bangalienne) qui partent à Toulouse et Carcassonne dans des CPH (Centres Provisoires d'Hébergement pour les réfugiés).

14 février : le Docteur Truze, médecin général coordinateur de l'OFII, a animé au groupe de *Femmes de Toulon et d'Ailleurs* une réunion d'informations relative à la loi du 9 juillet 2010 sur les violences faites aux femmes.

21 février : les femmes ont cuisiné une chorba de solidarité, pour 80 personnes qui a été distribuée par le Samu Social lors de la tournée du bus. Ce geste a été très apprécié par les personnes qui en ont bénéficié.

Accompagnement des Roms Roumains

⇒ Insertion professionnelle

La Région a organisé une réunion rassemblant des organismes de formation, la DDCS 13, la mission locale 13 et des associations (AMPIL, ADAP 13, Secours Catholique et Sichem) afin de concrétiser des actions sur la formation/insertion professionnelle des Roumains à court terme. De nombreux freins sont encore à déplorer :

=> difficultés d'obtention des d'autorisations provisoires de séjour de 6 mois renouvelable (APS) suivant la ligne politique définie en septembre

=> absence de Pôle Emploi autour de la table, la Mission locale reste prescripteur privilégié pour les - de 26 ans

Objectifs à court terme :

=> atténuer le niveau d'exigence d'obtention des APS (critères définis au préalable : maîtrise de la langue, employabilité, scolarisation, parentalité).

=> constitution d'un comité de suivi pour la formation afin d'identifier des candidats à la formation (ETAPS, pour la maîtrise du français ou ETAQS formation qualifiante) et d'obtenir les APS

Dans le Var, la région souhaite organiser le même dispositif.

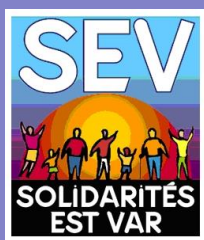
Accompagnement de demandeurs d'asile bosniens et serbes.

⇒ *Vie à l'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA).*

Sur les six familles hébergées, quatre sont parties, suite à une réponse négative de l'OFPRA. Les deux dernières ont eu également une réponse négative et sont en recours à la Cour Nationale du Droit d'Asile. Ils sortiront de l'HUDA en mars. La cohabitation avec le CHITS est bonne, ainsi qu'avec l'Unité d'Hébergement d'Urgence Hivernal gérée par le Samu Social. Nous remercions vivement le personnel de l'hôpital Clémenceau ainsi que son directeur qui ont largement contribué à la réussite de cette action.

⇒ *accompagnement des Demandeurs d'Asile à la rue*

Tout le mois de février, une famille a été prise en charge à l'hôtel par le Conseil Général de la Seyne car il n'y avait pas de place via le 115. Nous soulignons l'engagement de cet UTS, tout en déplorant le fait que cette famille n'ait pas eu accès à l'HUDA qui leur aurait donné droit à un hébergement sans coût supplémentaire pour la société.



Accompagnement des Roms de Roumanie

La communauté d'agglomération FREJUS/ ST RAPHAEL a repris contact avec l'association à propos du terrain avenue de Lattre de Tassigny. Nous espérons que des actions concrètes, portées politiquement verront le jour afin de trouver une solution digne. Du côté de Puget, les Roms sont toujours présents et s'organisent pour garder le site propre. Cependant, nous notons un mécontentement des riverains.

Pôle Accueil Migrants

Plusieurs dossiers « de dix ans » ainsi que des dossiers de rapprochement familial restent désespérément sans réponse. Chaque fois la réponse est la suivante : la sous-préfecture est en retard, il faut patienter et les dossiers de régularisation ne sont pas prioritaires !

Un cas encore plus dramatique qui pourrait être cité comme exemple d'une administration dirigée par l'informatique plus que par l'humain :

Depuis juin 2012, Mr G. a déposé un dossier de rapprochement familial. Nous avons vu ensemble tous les points et le dossier est tiré au cordeau : il s'est battu pour que son CDD soit transformé en CDI, a recherché et trouvé un appartement permettant, aux yeux de la législation d'accueillir son épouse. Afin de ne pas enfreindre la loi, son épouse est restée au pays attendant une convocation au consulat de septembre à janvier, L'OFII nous a répondu que rien ne s'opposait à ce rapprochement mais qu'il fallait patienter.

Depuis quelques jours une tout autre réponse lui est adressée :

Il n'a pas de carte de séjour, il est impossible de donner suite à sa demande.

Complètement anéanti Monsieur G. se désole. Nous avons donc téléphoné au service du regroupement familial, une explication un peu différente nous est donnée :

« Mr G. n'a qu'un récépissé de demande de prolongation de sa carte de séjour et de ce fait il est impossible de clore son dossier. »

Or, selon les textes en vigueur, le récépissé est suffisant puisque sa précédente carte était de cinq ans. Le service du regroupement familial rétorque que cela est effectivement vrai, mais l'ordinateur refusant le numéro de récépissé qui ne comporte pas le même nombre de chiffres que la carte de séjour, la sous-préfecture ne peut étudier son dossier pour l'instant. Il lui sera remis, encore pour quelques temps, des récépissés.

Il semblerait que les services de la sous-préfecture aient été informés de ce genre de problème, et que Mr G. n'est pas le seul dans ce cas...

Par ailleurs, les dossiers « de cinq ans » (circulaire VALLS) ne sont pas pris en compte, du moins en ce qui concerne les personnes que nous accompagnons dans le cadre du PAM.



Conseil de familles, à SEV.